



Communiqué de Presse

31 07 2014

Contamination radiologique hors norme tronçon de la ViaRhôna (première semaine de juillet 2014).

Ce 28 juillet 2014 [la Préfecture de l'Ardèche a publié un Communiqué de Presse](#) intitulé, sic : *"Aucun risque d'irradiation ni de contamination sur la ViaRhôna"* dans lequel il est précisé "... qu'afin de rassurer rapidement la population et de dissiper toute polémique, le préfet a demandé aux services du SDIS et de l'ASN de procéder, en présence du maire de Cruas et d'un représentant de la CLI, à des mesures de radioactivité en différents points de la ViaRhôna".

L'organisation a immédiatement questionnée la Préfecture de l'Ardèche sur un point précis fondamental qui n'apparaît pas dans le communiqué: *"Mis en cause et afin d'apporter une réponse très précise et détaillée, nous souhaiterions connaître la date exacte des mesures radiologiques effectuées in situ suivant le Communiqué de Presse"*.

Le 31 juillet 2014, la Préfecture de l'Ardèche apporte une réponse concernant les mesures radiologiques effectuées par les services du SDIS et de l'ASN dans la zone de la centrale nucléaire de Cruas-Meysses : celles-ci ont été réalisées le 25 juillet après-midi (*ci-dessous*).

Dans ces conditions nous trouvons totalement nul et non avéré, voire de la désinformation le Communiqué de Presse de la Préfecture puisqu'il est clairement stipulé dans les deux rapports envoyés au Préfet de l'Ardèche en dates du 9 juillet ([près-rapport](#)) et 13 juillet que l'épisode de la contamination se situe dans la période de la première semaine de juillet 2014, période incluant les incidents classés INES 1 concernant le réacteur n°4.

Dans [le rapport au Préfet de l'Ardèche en date du 13 juillet 2014](#), toute la chronologie des dates des contaminations par le radionucléide iode 131 est explicitement stipulée avec dans tous les cas, sic : **"Cette alerte sera levée le 20 juillet 2014 fin de période d'activité (durée de vie) du contaminant"** [[Cruas-Meysses iode 131 campagne de dépistage thyroïde - PDF](#)]

C'est ce rapport et le précédent qui détaillent avec précisions le déroulement et l'évolution des faits constatés antérieurement au 8 juillet au soir par des centaines de personnes, dont une majorité d'employés de la centrale nucléaire (consultables sur : www.next-up.org/France/Cruas.php)

Il est constaté que lors de la réunion de la CLI du vendredi 11 juillet 2014, que monsieur Matthieu Mangion directeur de l'ASN division de Lyon et l'exploitant se sont bien gardés de porter à la connaissance des membres de la CLI la série d'incidents cumulatifs classés INES concernant le réacteur n°4.

Que ce n'est que le 16 juillet, donc trois jours après diffusion du deuxième rapport au Préfet de l'Ardèche par l'organisation que moult communiqués ont été publiés conjointement bien tardivement tant par l'ASN et par l'exploitant détaillant les incidents survenus antérieurement au 8 juillet 2014, ce qui confirme que l'organisation avait donc bien tout identifié avec précision, sans aucun renseignement émanant soit des autorités, de l'ASN ou de l'exploitant.

Cette chronologie de 3 incidents successifs classés INES est totalement inusitée, c'est même une première en France d'après nos recherches, c'est fondamental par rapport aux faits constatés in situ. De plus chacun appréciera la conformité des délais de communications par rapport notamment à l'Arrêt du 7 novembre 2013, modifié par l'Arrêté 2006-12-22 article 2 relatif à "l'Information des Autorités et du Public"

L'organisation constate aussi que le titre du Communiqué de Presse Préfectoral intitulé, sic : *"Aucun risque d'irradiation ni de contamination sur la ViaRhôna"* pose déjà dans sa formulation plus qu'un problème.

Ceci étant Next-up organisation assure notamment le contrôle radiologique permanent et méthodique en zones proches des centrales nucléaires du Tricastin et de Cruas-Meysse depuis bientôt deux décennies.

Pour se faire elle s'appuie sur un réseau unique de riverains résidents, voire mitoyens des centrales nucléaires.

Ses intervenants sont des spécialistes des rayonnements ionisants et non-ionisants de la guerre froide ayant plus de 40 ans d'expériences concernant la manipulation et l'interprétation des mesures radiologiques effectuées en doses efficaces ou en débit de dose avec des radiamètres et contaminamètres professionnels étalonnés de dernière génération.

En conséquence, à l'avenir face à une organisation qui a toujours fait acte de responsabilité nous souhaiterions que les autorités et l'exploitant changent totalement leurs approches et extériorisations, il en va de leur crédibilité.

L'autre conséquence est que les autres points chauds actuellement en cours d'études et d'analyses concernant le département de l'Ardèche notamment la commune de LaVoulte et les sédiments du Rhône en aval de l'embouchure de l'Isère vont être traités avec beaucoup plus de rigueur. Afin qu'il n'y ait plus d'ambiguïté et malgré les coûts, les prélèvements, mesures et rapports seront réalisés en étape deux de confirmation par des organismes ayant l'accréditation et la certification afin d'être opposables.

Enfin, l'organisation environnementale n'a pas pour vocation d'évaluer un risque, mais de détecter et d'alerter clairement si le radiatif est à une date donnée nettement supérieur au bruit de fond qui est presque d'une valeur immuable dans une même zone, c'est pour cela que des compteurs Geiger ont été distribués aux riverains afin qu'ils puissent réaliser journalièrement un comptage en débit de dose et lancer l'alerte en cas d'écart important constaté comme celui du 8 juillet 2014 sur la ViaRhôna.

Nb : Afin de préserver le droit à l'image des personnes et notamment des employés de la centrale nucléaire, un site internet spécifique ViaRhôna a été créé sous password avec des imageries en haute définition explicites sur la réalité radiologique [ex. rollers cadre CN de Cruas-Meysse - [photo basique](#)].

alerte@next-up.org

De : HONORE Pascale PREF07 [mailto:xxxxxxxxx@ardeche.gouv.fr]

Envoyé : jeudi 31 juillet 2014 14:23

À : contact@next-up.org

Cc : COURRIER; THEBAULT gwenaelle PREF07; COMMUNICATION; JALABERT Delphine PREF07; MAUVAIS Denis PREF07; Defense protection Civile

Objet : Votre mail du 31 juillet 2014

Bonjour

Suite au communiqué de presse préfectoral du 28 juillet courant et en réponse à votre question de ce jour, je précise que les relevés sur la ViaRhôna ont été effectués le 25 juillet 2014 après-midi, par les services du SDIS et de l'ASN, en présence de M. le maire de Cruas et d'un représentant de la CLI.

Cordialement

--

 <p>Liberté - Égalité - Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<p>Pascale HONORE</p> <p>Service interministériel de défense et de protection civiles Préfecture de l'Ardèche - BP721 - 07007 PRIVAS Cedex Téléphone : 04 75 xx xx xx - Télécopie : 04 75 xx xx xx</p>
<p>PRÉFET DE L'ARDÈCHE</p>	 <p>PRÉFECTURE LABELLISÉE QUALIPREF 2</p>